

## PUBLIC

Professionnels du bâtiment, AMO, consultants, conseillers, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, entreprises, artisans, bailleurs, maîtres d'ouvrage, promoteurs, services techniques, urbanistes, diagnostiqueurs, formateurs, ...

## PRÉREQUIS

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

## EFFECTIF

10 à 20 stagiaires

## INTERVENANTS

> **Odile MASSOT, SEPT**  
Docteur en sciences, biochimiste et spécialiste des moisissures

## DURÉE

1 jour (7h).

## VALIDATION DES ACQUIS

> Mises en situation, exercices d'application, coproduction, ...  
> Séquences d'évaluation de la progression des acquis.  
> Evaluation des acquis réalisée 3 mois après la formation.

## FINANCEMENT

> Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCO Opérateur de Compétences.  
> Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes.  
> Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M.

## TARIF

**350 € nets de taxes** (organisme de formation non soumis à la TVA).  
Déjeuner offert.

## DATE

**18 mai 2020**

## LIEU

Le NeufBis  
9bis Boulevard Voltaire  
21000 DIJON

## CONTACT

Laurent BOITEUX  
[formation@pole-energie-bfc.fr](mailto:formation@pole-energie-bfc.fr)  
Téléphone : 03 80 59 59 60



# QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

18 mai 2020

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > **Acquérir les bases réglementaires en matière de santé dans le bâtiment**
- > **Connaître les méthodes d'évaluation de la qualité de l'air intérieur**
- > **Apprécier les coûts liés à la qualité de l'air intérieur et les coûts induits**
- > **Savoir détecter les vecteurs de mauvaise qualité de l'air intérieur**

## PROGRAMME

- > **Santé et bâtiments, un lien subtil :**  
les enjeux sanitaires dans la construction  
définitions et vigilance environnementale au sein des bâtiments  
l'état de la réglementation
- > **Etat des lieux et constats sanitaires :**  
les vecteurs de pathologies, retours d'expérience concrets  
les contraintes énergétique et leurs conséquences sanitaires  
l'humidité et les moisissures, métrologie et interprétations des analyses
- > **Critères pour construire et/ou réhabiliter en tenant compte de la santé des occupants**  
choix des environnements paysagers  
choix des matériaux, produits de construction, produits « innovants », ...  
choix des systèmes, stratégie de ventilation, énergies renouvelables, ...
- > **Recommandations, conseils et mise en situation :**  
prise en compte de la thématique sanitaire dans la pratique professionnelle  
définition des incontournables en vue d'une prescription adaptée

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Exposés, temps d'échanges, analyse de retours d'expérience, mise en situation.
- > Les participants bénéficient des supports pédagogiques, outils et documentation.

## ORGANISME DE FORMATION

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté  
Siège social : Maison des énergies - 50, rue Paul Vinot- 70400 HERICOURT  
Antenne de Dijon : La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON  
Organisme de formation agréé par la Direccte sous le numéro 27700082370  
Habilitation DATADOCK : id DD 0079437 - SIRET : 200 021 269 00028

## INSCRIPTION EN LIGNE

<http://formations2020.bourgogne-batiment-durable.fr>

ou

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à nous retourner par courriel à :  
formation@pole-energie-bfc.fr

ou par courrier à :

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté - La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON

### Je m'inscris à la formation : QUALITE DE L'AIR qui aura lieu le 18 mai 2020

STAGIAIRE : Madame  Monsieur

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Fonction ou Qualification : .....

Organisme/Structure : .....

Adresse : .....

Téléphone (ligne directe) : ..... Courriel : .....

En activité depuis : ..... années Niveau d'études : .....

Régime alimentaire spécifique : .....

Autres éventuelles demandes : .....

Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) est :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

**Je joins un chèque de 350,00 €** à l'ordre de « Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté » et je recevrai une facture en retour. Pour les collectivités souhaitant régler par virement, merci de nous contacter au 03 80 59 59 60.

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté aura réceptionné la convention de formation remplie et signée.

Bon pour accord, fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature et cachet :